

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2021

LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA RÉSIDENCE D'ARTISTES DE L'ECPAD PAR GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ, MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES, CHARGÉE DE LA MÉMOIRE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Dans le cadre de sa visite au Fort d'Ivry le mardi 5 octobre 2021 pour la signature du contrat d'objectif et de performance (COP) de l'ECPAD (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense), Madame Darrieussecq a inauguré le début des travaux de la future Résidence au Fort.



Lancement des travaux par Geneviève Darrieussecq - ©Lara Priolet/ECPAD/Défense

Ce nouveau lieu a pour vocation l'accueil d'une résidence d'artistes annuelle pluridisciplinaire. La première résidence, dont l'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 30 novembre, est consacrée à un auteur / une autrice de bande dessinée, en partenariat avec l'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) et avec le soutien de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées.

Cette première résidence a pour objet de raconter par la bande dessinée une histoire inspirée de faits réels historiques ou créée de toutes pièces à partir des archives de l'ECPAD ou de son histoire et de ses missions, notamment celles des « soldats de l'image ». Elle pourra également s'appuyer sur le lieu particulier et chargé d'histoire que représente le Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

La résidence, d'une durée de trois mois, se déroule dans les locaux de l'ECPAD, installé au Fort d'Ivry depuis 1948.

ECPAD
Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense
www.ecpad.fr

2 à 8 route du Fort
F-94205 Ivry-sur-Seine Cedex

Contact presse : 01 49 60 58 68
communication@ecpad.fr

À travers cette résidence, l'ECPAD souhaite encourager la création d'un auteur en lui permettant de travailler sur un projet personnel de bande dessinée destinée à être publiée et diffusée, faire connaître ses missions et ses archives, raconter et transmettre l'Histoire et le lien armée-nation.



Vue 3D de la résidence au Fort - © Nicolas Fournaise - Cabinet AdapEspace

L'ECPAD met à disposition du candidat un atelier-studio au sein du Fort d'Ivry et facilite son accès aux archives. L'ADAGP accompagne cette résidence avec une bourse de vie de 2 000 € par mois.

Enfin, la DPMA apporte son soutien financier à une coédition de l'œuvre réalisée pendant la résidence, en partenariat avec un éditeur privé.

Le délai de dépôt des candidatures a été prolongé au 30 novembre 2021.

Le descriptif complet de la résidence ainsi que les modalités et le calendrier de candidature sont à consulter sur le site de l'ECPAD : www.ecpad.fr



Vue 3D de la résidence au Fort - © Nicolas Fournaise - Cabinet AdapEspace

ECPAD
Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense
www.ecpad.fr

2 à 8 route du Fort
F-94205 Ivry-sur-Seine Cedex

Contact presse : 01 49 60 58 68
communication@ecpad.fr

L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) est l'héritier direct des sections photographique et cinématographique des armées créées en 1915.

Installé au Fort d'Ivry-sur-Seine depuis 1946, l'ECPAD conserve 14 millions de photos et 94 000 heures de films. Ces fonds sont constamment enrichis par la production des opérateurs de l'ECPAD, les versements des organismes de la Défense et les dons des particuliers.

L'ECPAD valorise ses fonds par des expositions, des coproductions de films documentaires, l'édition de livres et de DVD. Il propose également des actions pédagogiques et scientifiques à destination des universitaires et du monde de l'enseignement.

L'ADAGP est la société d'auteurs française pour les arts visuels. Elle perçoit et répartit les droits d'auteur pour près de 200 000 artistes dans le monde dont 15 500 sur le territoire français.

Elle gère notamment les droits collectifs (droits de photocopie, rémunération pour copie privée, retransmission par câble, satellite et ADSL, prêt en bibliothèque, usages pédagogiques...) pour plus de 1 000 auteurs de BD et de manga membres de l'ADAGP. La société d'auteurs collecte également le droit de suite en cas de revente de planches et dessins originaux sur le marché de l'art (maisons de ventes ou galeries).

À travers son programme d'action culturelle, l'ADAGP encourage la scène créative en initiant et/ou en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.